



STAGE DUT HSE 2020/2021

Proposer un stage à nos étudiants : <https://iut.univ-amu.fr/les-stages>
Préciser dans le profil recherché : étudiant de DUT HSE

Période du stage : du mardi 6 avril au vendredi 18 juin 2021
(11 semaines, 52 jours, 364 heures effectives de présence en entreprise)

Soutenance de stage : lundi 21 juin et mardi 22 juin

La date et l'horaire précis sont convenus au préalable
entre le tuteur universitaire et le tuteur entreprise

Lieu : IUT, département HSE, avenue Maurice Sandral, 13708 La Ciotat

Jury : Composé du Maître de stage (si disponible), de l'enseignant-tuteur, d'un autre enseignant du département HSE.

Modalités :

- exposé : 15 mn en DUT
- entretien avec le jury : 10 mn
- délibération et bilan : durée 5mn

Contenu de l'exposé : replacer la mission effectuée dans son contexte et développer un point précis du rapport de stage.

Obligations réglementaires

> Etablir et signer la convention de stage, fournir un exemplaire original à chaque partie (entreprise, étudiant, IUT)

La gratification (3.90€/heure pour 2020) est obligatoire lorsque la présence du stagiaire est supérieure à 2 mois au cours de l'année d'enseignement scolaire ou universitaire, c'est-à-dire :

- plus de 44 jours de présence, consécutifs ou non, pour un horaire de 7 heures par jour ;
- ou plus de 309 heures de présence, même de façon non continue, sur la base d'une durée journalière différente. Sinon la gratification reste facultative pour l'employeur

Contacts STAGE au Département HSE :

Conventions de stage : melissa.grange@univ-amu.fr

Offres de stage et Organisation des soutenances : amandine.monico@univ-amu.fr